

ASSURANCES

DE NOUVEAUX RISQUES POUR LES ASSURANCES DE GLACES

L'année 1920 a été une période très difficile pour les assureurs de glaces, et bien que les rapports des différentes compagnies soient encore à publier, on est presque certain que les affaires pour les douze mois montreront une perte, et ceci malgré le fait que des augmentations importantes des taux aient été faites en juillet dans tout le Dominion; mais le plein bénéfice des primes plus élevées ne sera ressenti que dans l'année courante, du fait que le gros de l'assurance-glaces se contracte ordinairement dans les premiers six mois de l'année.

Le coût du remplacement des glaces eut tendance à monter encore, mais fort heureusement, vers la fin de l'année, les prix commencèrent à manifester une tendance à descendre légèrement, bien que les maisons d'approvisionnement de glaces ne purent donner d'assurance que les prix plus bas seraient maintenus. On peut cependant s'attendre à ce que les prix fassent preuve d'amélioration dès maintenant, car les manufacturiers de glaces en Angleterre et en Belgique se sont relevés d'une façon surprenante des effets de la guerre et une quantité considérable de glaces s'exporte à présent chez nous et dans les autres pays.

Les cinq années 1916-1920 ont été fertiles en difficultés pour les assureurs, mais la nouvelle année laisse entrevoir des temps meilleurs pour les compagnies d'assurance-glaces, et elles en ont besoin. L'année dernière fut marquée par l'action d'une des compagnies les plus en vue ayant un gros revenu de primes pour glaces et qui annula plusieurs milliers de dollars de primes du fait des lourdes pertes survenues pendant ces dernières années. La compagnie en question faisait affaires d'assurances-glaces au Canada depuis un certain nombre d'années et comme elle possède parmi ses officiers quelques-uns des assureurs-glaces des plus clairvoyants on peut en conclure que les résultats peu satisfaisants ne sont pas dûs au manque de soins ou d'expérience.

Une augmentation de risques à laquelle les compa- nistes à présent pour les compagnies d'assurance-glaces, c'est celle couvrant les glaces d'automobiles. Certaines compagnies de Montréal émettent de ces polices pour lesquelles il y a une demande passable, mais qui augmentera sans nul doute quand cette forme d'assurance-glaces, qui est d'origine récente sera plus connue des propriétaires d'automobiles. Toutes les polices de cette sorte émises dans la province de Québec sont sujettes à une prime maximum annuelle de \$5.00.

Une augmentation de risques à laquelle les compa- gnies ont à présent à faire face est due au plus grand

nombre d'automobiles en usage. De nombreux bris sont causés par les pierres et autres petits objets lancés par les roues des autos qui passent. Les pertes subies de cette manière se font de plus en plus fréquentes d'année en année, et il est presque impossible pour les compagnies intéressées de s'assurer le remboursement des propriétaires d'autos. Le public ne sera pas très surpris de connaître le fait regrettable qu'alors qu'il y eut plusieurs centaines de glaces brisées par les pierres lancées par les pneus d'automobiles, ce n'est qu'en de très rares cas que le propriétaire de la machine a pu obtenir réparation du dommage.

Les bris par l'aménagement des bâtisses ont naturellement montré une diminution du fait du manque d'opérations de construction, mais avec la reprise des travaux de construction, les compagnies vont se trouver, de ce chef, en face de lourdes pertes.

On voit que même alors que les conditions relatives à l'assurance-glaces redeviennent plus normales, les assureurs seront forcés de considérer sérieusement les différents risques supplémentaires qui ne sont devenus des facteurs importants que dans ces dernières années, mais qui sont néanmoins destinés à affecter les pourcentages de pertes dans l'avenir.

LES PERTES SUBIES PAR LE FEU EN DECEMBRE ONT ETE DE \$3,721,475

* Les pertes subies par le feu au Canada, suivant l'estimation du *Monetary Times* ont été les suivantes:

Feux dépassant \$10,000	\$3,149,000
Petits feux dont il a été fait rapport.....	72,475
Estimation des feux dont il n'a pas été fait rapport	500,000
	\$3,721,475

Les chiffres pour les quatre dernières années montrent les pertes mensuelles suivantes:

Mois	1917	1918	1919	1920
Janvier	\$ 1,918,660	\$ 2,688,556	\$ 3,915,290	\$ 2,637,850
Février	2,009,953	2,243,762	1,091,834	1,895,575
Mars	2,050,650	1,682,286	2,154,095	1,793,200
Avril	1,317,714	3,240,187	1,080,070	3,229,500
Mai	1,163,110	3,570,014	1,785,130	2,001,819
Juin	1,184,627	3,080,982	3,337,530	1,424,319
Juillet	1,101,734	3,369,684	1,118,377	1,426,850
Août	1,230,183	3,110,445	1,374,495	1,857,900
Sept.	1,301,700	917,286	1,940,272	2,480,485
Octobre	704,605	5,119,145	1,023,288	2,467,901
Novembre	959,049	1,059,580	2,339,870	2,769,800
Déc.	5,144,100	1,733,917	2,047,496	3,721,475
Totaux	\$20,086,085	\$31,815,844	\$23,207,647	\$27,706,574